



**Le Nouveau-Brunswick se souvient :
Prix du Comité provincial des commémorations
du Nouveau-Brunswick**

“Célébrons le passé, le présent et le futur du Nouveau-Brunswick”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le thème du projet doit avoir un lien avec le patrimoine du Nouveau-Brunswick dans un contexte canadien et raconter l'histoire de :
 - la commémoration d'un événement, d'une localité ou d'une personne ;
 - comment cette commémoration reflète l'histoire, les aspirations et les traditions démocratiques de la population des Néo-brunswickois ;
- L'élève démontre une compréhension très claire du concept de la pensée historique, la « [pertinence historique](#) » ;
- L'élève manifeste un grand désir de se renseigner sur le patrimoine du Nouveau-Brunswick et du Canada ;
- L'élève fait preuve d'une grande détermination et de beaucoup de dévouement dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).